

Les mesures de lutte contre le coronavirus prolongées jusqu'au mardi 28 avril inclus

Actualité | 31/03/2020 | 20h05

Le gouvernement a décidé aujourd'hui que toutes les mesures prises aux Pays-Bas pour lutter contre le coronavirus seront prolongées jusqu'au mardi 28 avril inclus. Dans le courant de la semaine précédant le 28 avril, le gouvernement évaluera quelles mesures sont nécessaires pour la période postérieure à cette date. Le gouvernement exhorte la population à rester chez elle pendant le week-end de Pâques.



Translation of information from RIVM



Rijksoverheid